



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA CLASSE D'ACCUEIL – PRIMAIRE groupe 904 et 905

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

1. COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE EN COURS

	Pondération de l'étape	Date de transmission	Modalités
1 ^{re} communication	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	Au plus tard le 15 octobre 2025	• Communication accessible sur le portail parents de Mozaïk
1 ^{er} bulletin	20%	20 novembre 2025	• Rencontre de parents le 20 novembre 2025 • Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
2 ^e bulletin	20%	15 mars 2026	• Rencontre de parents le 13 mars 2026 • Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
3 ^e bulletin	60%	Au plus tard le 10 juillet 2026	• Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk

2- RÉPARTITION DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

	Première communication Date	Étape 1 Date	Étape 2 Date	Étape 3 Date
Intégration linguistique, scolaire et sociale (65% du temps dédié à l'enseignement)	Sommaire des apprentissages faits et du comportement			
Communiquer oralement en français dans des situations variées		☒	☒	☒
Lire des textes variés en français		☒	☒	☒
Écrire des textes variés en français		☐	☒	☒
Mathématique (20% du temps dédié à l'enseignement)				
Résoudre une situation-problème		☐	☒	☒
Utiliser un raisonnement mathématique		☒	☐	☒
Autres (15% du temps dédié à l'enseignement)				
Éducation physique		☐	☒	☒
Arts plastiques		☐	☒	☒



École Lucille-Teasdale
3975 Bouchette
Montréal, H3S 2X1

Renseignements relatifs à la nature, la période et la
répartition de l'évaluation
Année scolaire 2025-2026

Art dramatique



De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique	☐	☐	☐
Communiquer	☐	☐	☐
Organiser son travail	☐	☐	☒
Travailler en équipe	☐	☐	☐

3- NATURE DES ÉVALUATIONS

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

Précision

Dans la classe d'accueil, l'information communiquée au bulletin peut être sous forme de cote ou de pourcentage. Sous toutes réserves, l'enseignant peut déterminer qu'il communique ou non de l'information au bulletin selon les traces pertinentes et suffisantes qu'il recueille.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignante de votre enfant.